

## De Cabot à la zone des 200 milles

Il y a près de 500 ans, une coquille de noix baptisée le *Matthew*, commandée par un certain John Cabot, un Anglais né à Gênes, arriva au large des côtes de Terre-Neuve. Les dix-huit membres de son équipage, de vieux loups de mer qui, pourtant, ne se laissaient pas surprendre aisément, firent une découverte qui les stupéfia. Il suffisait de plonger un panier dans l'eau pour le remonter plein de poissons. Le *Matthew* avait découvert une des zones de pêche les plus riches au monde — les Grands Bancs de Terre-Neuve. Plus tard, d'autres explorateurs devaient découvrir de nouvelles régions recelant, elles aussi, une abondance incomparable de poisson : le golfe du Saint-Laurent, le plateau Scotian, le Banc de Georges, et le Bonnet flammand.

Les colons ont suivi les pêcheurs et, depuis, la pêche commerciale fait partie de l'histoire de ce que nous appelons maintenant le Canada. De nos jours, l'industrie canadienne de la pêche s'étend à l'échelle du continent; elle exploite non seulement les régions découvertes par Cabot mais aussi les réserves de la côte du Pacifique et les eaux intérieures du pays. En 1983, les prises de poisson se sont élevées à 1,34 million de tonnes, ce qui représentait une valeur de 874 millions de dollars (ce sont là les chiffres les plus récents dont nous disposons).

Le Canada, étant donné la richesse de ses eaux en poisson, a un grand rôle à jouer dans le commerce mondial de la pêche. En tout, on trouve une variété de plus de 100 stocks propres à la commercialisation dans ses zones de pêches qui comprennent, entre autres, d'immenses réserves d'eau douce. Le Canada possède également une expérience et une infrastructure considérables dans ce domaine. Sa flottille de pêche est composée de plus de 41 000 navires, dont la plupart appartiennent à des pêcheurs autonomes et l'on compte, dans l'ensemble du pays, 900 usines de transformation du poisson qui emploient près de 70 000 pêcheurs et de 30 000 ouvriers.

L'année 1977 fut décisive pour cette industrie. Des flottilles modernes, équipées de dispositifs perfectionnés pour la détection et la pêche avaient décimé les stocks de la région de l'Atlantique. Les poissons de fond (ainsi appelés parce qu'ils vivent près du fond de l'océan), dont la morue et le sébaste qui représentaient les deux espèces les plus importantes pour l'industrie canadienne, faisaient l'objet d'une pêche si intensive que le rendement commençait à diminuer. En 1977, le Canada fixa donc la limite de sa zone de pêche à 200 milles de ses côtes et entreprit de suivre un